



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°IDF-032-2023-05

PUBLIÉ LE 22 MAI 2023

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé / Direction de l'Offre de Soins (DOS) Pôle Efficience**

IDF-2023-05-04-00012 - Arrêté n°DOS-2023/1324 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale "BIO VSM LAB" (6 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2023-05-04-00012

Arrêté n°DOS-2023/1324 portant autorisation de  
fonctionnement du laboratoire de biologie  
médicale "BIO VSM LAB"

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

Arrêté n° DOS – 2023/1324

**portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites  
« BIO-VSM LAB » sis 10, rue de la Gare à VAIRES SUR MARNE (77360)**

### LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiée portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** La loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ;
- VU** Le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;
- VU** Le décret n°2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n°2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participation financières de profession de biologistes médicaux ;
- VU** Le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à compter du 9 août 2021 ;
- VU** L'arrêté n° DS 2022/066 du 26 juillet 2022 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n°DOS-2022/3138 du 8 juillet 2022 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « BIO-VSM LAB » sis 10, rue de la Gare à VAIRES SUR MARNE (77360).

**CONSIDÉRANT** Les demandes reçues en date des 3 janvier et 2 mars 2023, complétées le 7 avril 2023 de Madame Sabine FLAMMANG, biologiste coresponsable du laboratoire de biologie médicale « BIO-VSM LAB », exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « BIO-LAB » sise 10, rue de la Gare à VAIRES SUR MARNE (77360), en vue de la modification de son autorisation administrative, afin de prendre en compte :

- La cessation des fonctions de directeur général et de biologiste coresponsable de Monsieur Thierry COLLIN en date du 21 janvier 2023, moyennant la cession de son action au profit de Madame Julie TEK ;
- L'agrément de Monsieur Marouan BENNANI en qualité de biologiste coresponsable associé moyennant la cession d'actions à son profit par Monsieur Julien CADENET en date du 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

- La cession de 55 actions détenues par Monsieur Julien CADENET au profit de Madame Estelle LEMOINE en date du 1<sup>er</sup> mars 2023 ;
- La cession de 2 actions détenues par Monsieur Julien CADENET au profit de Monsieur Mahmoud GARGOURI en date du 1<sup>er</sup> mars 2023.

**CONSIDÉRANT** Le procès-verbal des décisions unanimes des associés de la SELAS « BIO-VSM LAB » en date du 6 décembre 2022 actant :

- L'autorisation de la cession de 55 actions par Monsieur Julien CADENET au profit de Madame Estelle LEMOINE.

**CONSIDÉRANT** Le procès-verbal des décisions unanimes des associés de la SELAS « BIO-VSM LAB » en date du 15 février 2023 actant :

- L'autorisation de la cession de 2 actions par Monsieur Julien CADENET au profit de Monsieur Mahmoud GARGOURI ;
- L'autorisation de la cession de 3 actions par Monsieur Julien CADENET au profit de Monsieur Marouan BENNANI.

**CONSIDERANT** La copie de la lettre de démission de Monsieur Thierry COLLIN de ses fonctions de directeur général et de biologiste coresponsable en date du 21 janvier 2023 ;

**CONSIDERANT** La copie de l'acte de cession de Monsieur Thierry COLLIN au profit de Madame Julie TEK en date du 21 janvier 2023 ;

**CONSIDERANT** La convention d'exercice libéral conclue entre Monsieur Marouan BENNANI et la société BIO-VSM LAB en date du 12 novembre 2022 ;

**CONSIDERANT** Les copies du diplôme d'Etat de docteur en médecine et du diplôme d'Etudes spécialisées de biologie médicale accordés à Monsieur Marouan BENNANI, ainsi que son inscription au tableau de l'Ordre des médecins en cours ;

**CONSIDERANT** La copie de l'acte de cession de Monsieur Julien CADENET au profit de Monsieur Marouan BENNANI en date du 20 février 2023, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

**CONSIDERANT** La copie de l'acte de cession de Monsieur Julien CADENET au profit de Madame Estelle LEMOINE en date du 15 décembre 2022, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;

**CONSIDERANT** La copie de l'acte de cession de Monsieur Julien CADENET au profit de Monsieur Mahmoud GARGOURI en date du 18 février 2023, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

**CONSIDÉRANT** Les statuts de la SELAS « BIO-VSM LAB » mis à jour le 1<sup>er</sup> mars 2023 suivant les décisions unanimes des associés du 6 décembre 2022 et du 15 février 2023 ;

**CONSIDÉRANT** La nouvelle répartition du capital social et des droits de vote de la SELAS « BIO-VSM LAB ».

## ARRETE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Le laboratoire de biologie médicale « BIO-VSM LAB » dont le siège social est situé au 10, rue de la Gare à VAIRES SUR MARNE (77360), codirigé par :

1. Madame Sabine FLAMMANG, pharmacien, biologiste coresponsable et Présidente
2. Madame Elsa CAILLAULT, pharmacien, biologiste coresponsable
3. Madame Julie TEK, pharmacien, biologiste coresponsable
4. Monsieur Jean-François AUCLAIR, pharmacien, biologiste coresponsable
5. Monsieur Philippe CALLIES, pharmacien, biologiste coresponsable
6. Madame Hassina LASSAL, médecin, biologiste coresponsable
7. Madame Estelle LEMOINE, médecin, biologiste coresponsable
8. Madame Corinne PASQUIOU, pharmacien, biologiste coresponsable
9. Madame Nadia BEN-YELLES, médecin, biologiste coresponsable, exerçant à mi-temps
10. Monsieur Mahmoud GARGOURI, pharmacien, biologiste coresponsable
11. **Monsieur Marouan BENNANI, médecin, biologiste coresponsable**
12. Madame Viviane QUACH, pharmacien, biologiste coresponsable
13. Madame Catherine ROSTOKER, pharmacien, biologiste coresponsable
14. Monsieur Jacques ROSTOKER, pharmacien, biologiste coresponsable
15. Madame Sabine SOTO, pharmacien, biologiste coresponsable
16. Monsieur Julien CADENET, pharmacien, biologiste coresponsable

exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée «BIO-VSM LAB» sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° 77 000 312 7, est autorisé à fonctionner sous le numéro 77-074 sur les seize sites, dont un fermé au public, listés ci-dessous :

1. Le site « VAIRES-SUR-MARNE », site principal et siège social  
10, rue de la Gare à VAIRES- SUR- MARNE (77360)  
Ouvert au public  
Site pré et post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 834 9
2. Le site « TORCY »  
3 bis, rue Pierre Mendès-France à TORCY (77200)  
Ouvert au public  
Site pré et post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 859 6
3. Le site « BUSSY-SAINT-GEORGES »  
7, rue Konrad Adenauer à BUSSY-SAINT-GEORGES (77600)  
Ouvert au public  
Pratiquant les activités biologiques d'assistance médicale à la procréation.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 835 6
4. Le site « NOISIEL »  
85, cours des Roches à NOISIEL (77186)  
Ouvert au public  
Site pré et post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 863 8
5. Le site « NEUILLY-SUR-MARNE »  
Centre Commercial Nord du Stade des Fauvettes 16, rue de Savoie à NEUILLY-SUR-MARNE (93330)  
Ouvert au public  
Site pré et post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 331 2

6. Le site « NEUILLY-PLAISANCE »  
22, boulevard Galliéni à NEUILLY-PLAISANCE (93360)  
Ouvert au public  
Site pré et post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 332 0
7. Le site « NEUILLY-PLAISANCE »  
26, rue du Général Leclerc à NEUILLY-PLAISANCE (93360)  
Ouvert au public  
Site pré et post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 333 8
8. Le site « NOISY-LE-GRAND »  
3, rue Georges Laigneau à NOISY-LE-GRAND (93160)  
Ouvert au public  
Site pré et post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 334 6
9. Le site « TORCY »  
12, allée Emile Reynaud à TORCY (77200)  
**Fermé au public**  
Pratiquant les activités de Biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie- toxicologie), Hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), Immunologie (allergie, Auto-immunité), Microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse, virologie)  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 890 1
10. Le site « SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN »  
20, rue de Paris à SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN (77860)  
Ouvert au public  
Site pré et post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 916 4
11. Le site « BRIE-COMTE-ROBERT »  
4, place des Minimes à BRIE-COMTE-ROBERT (77170)  
Ouvert au public  
Site pré et post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 913 1
12. Le site « SAVIGNY-LE-TEMPLE »  
3, rue des Manouvriers à SAVIGNY-LE-TEMPLE (77176)  
Ouvert au public  
Site pré et post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 914 9
13. Le site « SAVIGNY-LE-TEMPLE »  
73, avenue Léon Blum à SAVIGNY-LE-TEMPLE (77176)  
Ouvert au public  
Site pré et post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 915 6
14. Le site « CHELLES »  
29, rue Gambetta à CHELLES (77500)  
Ouvert au public  
Site pré et post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 929 7

15. Le site « CHELLES »  
50, avenue Foch à CHELLES (77500)  
Ouvert au public  
Site pré et post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 938 8
16. Le site « CARRE SENART »  
18 Trait d'Union – ZAC du Carré Sénart à LIEUSAIN (77127)  
Ouvert au public  
Site pré et post analytique  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 905 7

La liste des dix-huit biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire « BIO-VSM LAB », dont seize biologistes coresponsables, est la suivante :

1. Madame Sabine FLAMMANG, pharmacien, biologiste coresponsable, Présidente
2. Madame Elsa CAILLAULT, pharmacien, biologiste coresponsable
3. Madame Julie TEK, pharmacien, biologiste coresponsable
4. Monsieur Jean-François AUCLAIR, pharmacien, biologiste coresponsable
5. Monsieur Philippe CALLIES, pharmacien, biologiste coresponsable
6. Madame Hassina LASSAL, médecin, biologiste coresponsable
7. Madame Estelle LEMOINE, médecin, biologiste coresponsable
8. Madame Corinne PASQUIOU, pharmacien, biologiste coresponsable
9. Madame Nadia BEN-YELLES, médecin, biologiste coresponsable
10. Madame Viviane QUACH, pharmacien, biologiste coresponsable
11. Madame Catherine ROSTOKER, pharmacien, biologiste coresponsable
12. Monsieur Jacques ROSTOKER, pharmacien, biologiste coresponsable
13. Madame Sabine SOTO, pharmacien, biologiste coresponsable
14. Monsieur Julien CADENET, pharmacien, biologiste coresponsable
15. Monsieur Mahmoud GARGOURI, pharmacien, biologiste coresponsable
16. **Monsieur Marouan BENNANI, médecin, biologiste coresponsable**
17. Madame Oumaima DAKIK, pharmacien, biologiste médical
18. Madame Laurence LOMENE, pharmacien, biologiste médical, salariée

La répartition du capital social de la SELAS « BIO-VSM LAB » est la suivante :

Associés	Actions	Capital social en %	Droits de vote	Droits de vote en %
Elsa CAILLAULT	1 300	5,56%	1 300	5,56%
Jean-François AUCLAIR	203	0,87%	203	0,87%
Philippe CALLIES	3 333	14,26%	3 333	14,26%
Sabine FLAMMANG	3 850	16,47%	3 850	16,47%
Hassina LASSAL	1	0,004%	1	0,004%
Estelle LEMOINE	56	0,239%	56	0,239%
Corinne PASQUIOU	1	0,004%	1	0,004%
Nadia BEN-YELLES	1	0,004%	1	0,004%
Mahmoud GARGOURI	3	0,012%	3	0,012%



Viviane QUACH	3	0,012%	3	0,012%
Catherine ROSTOKER	1	0,004%	1	0,004%
Jacques ROSTOKER	2 833	12,1%	2 833	12,1%
Sabine SOTO	188	0,81%	188	0,81%
Julien CADENET	111	0,475%	111	0,475%
Julie TEK	573	2,454%	573	2,454%
<b>Marouan BENNANI</b>	<b>3</b>	<b>0,012%</b>	<b>3</b>	<b>0,012%</b>
SPFPL EKIDEN BIO-VSM détenue par Messieurs Jean- François AUCLAIR, Julien CADENET, Jacques ROSTOKER et Mesdames Viviane QUACH, Catherine ROSTOKER, Hassina LASSAL, Sabine SOTO, Corinne PASQUIOU, Estelle LEMOINE et Julie TEK	10 921	46,71%	10 921	46,71%
<b>TOTAL</b>	<b>23 381</b>	<b>100%</b>	<b>23 381</b>	<b>100%</b>

**ARTICLE 2<sup>e</sup> :** L'arrêté n°DOS-2022/138 du 8 juillet 2022 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « BIO-VSM LAB » est abrogé, à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

**ARTICLE 3<sup>e</sup> :** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

**ARTICLE 4<sup>e</sup> :** La Directrice du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 4 mai 2023

La Directrice générale de l'Agence  
Régionale de santé d'Ile-de-France

Par délégation  
La Directrice du pôle Efficience

**Signé**

Bénédicte DRAGNE-EBRARDT